

7.—Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole, par province, 1960-1963

NOTA.—Comprend la valeur locative estimée des maisons de ferme et les paiements supplémentaires faits en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, les paiements en vertu des Règlements concernant les versements fondés sur la superficie aux producteurs de céréales de l'Ouest et, en 1960, les paiements en vertu du Programme fédéral-provincial d'aide d'urgence à l'égard des céréales non battues.

| Province | 1960 | 1961 ^r | 1962 ^r | 1963 |
|----------------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| | (milliers de dollars) | | | |
| Terre-Neuve..... | — | — | — | — |
| Île-du-Prince-Édouard..... | 13,355 | 6,808 | 6,975 | 7,256 |
| Nouvelle-Écosse..... | 15,041 | 14,819 | 12,655 | 11,492 |
| Nouveau-Brunswick..... | 23,224 | 11,910 | 11,862 | 11,039 |
| Québec..... | 185,686 | 190,985 | 200,278 | 189,052 |
| Ontario..... | 331,792 | 353,946 | 379,531 | 372,796 |
| Manitoba..... | 115,933 | 62,204 | 174,446 | 120,927 |
| Saskatchewan..... | 372,981 | 132,935 | 506,038 | 605,131 |
| Alberta..... | 229,200 | 240,064 | 316,665 | 333,841 |
| Colombie-Britannique..... | 53,152 | 61,001 | 70,322 | 65,450 |
| Total..... | 1,340,364 | 1,074,672 | 1,678,722 | 1,716,984 |

Sous-section 2.—Volume de la production agricole

L'indice du volume physique de la production agricole du Canada, en 1963, a été évalué à 164.1 (1949=100), soit 7.8 p. 100 au-dessus du record antérieur établi en 1962 (estimation de 152.2). Cette hausse provient en grande partie de la production accrue de céréales,—surtout de blé,—en Saskatchewan et en Alberta. Ont aussi contribué à cette avance, les légères augmentations dans le cas des bovins, porcs, volailles, produits laitiers et fruits. Quant aux pommes de terre, légumes, veaux et œufs, la production a diminué.

Au niveau provincial, l'accroissement le plus important est survenu en Saskatchewan où la production agricole a surpassé du tiers l'estimation de 1962 par suite, surtout, de la récolte extraordinaire de blé en 1963. A peu près pour la même raison, l'indice de la production en Alberta a monté d'un peu plus de 14 p. 100. La seule autre province à enregistrer un accroissement de production a été la Nouvelle-Écosse où l'indice a légèrement avancé, vu la production accrue d'articles aussi importants que les produits avicoles, les porcs et les fruits. Dans les autres provinces, la production a diminué en 1963. Un recul d'environ 14 p. 100 a été accusé au Manitoba où la température inclémentaire a considérablement réduit le rendement des grandes cultures, alors que, dans les autres provinces, les réductions ont été minimes.

L'indice est censé constituer la mesure, sans duplication, de la production agricole brute; aussi, en le construisant, a-t-on veillé à prévenir tout double compte des produits agricoles. Dans une province, il y a duplication quand des céréales fourragères, inscrites à la production des grandes cultures, sont données en aliments aux bestiaux pour ensuite figurer de nouveau aux postes «bestiaux» et «produits animaux». Sur le plan interprovincial, il y a également duplication lorsque des céréales fourragères d'une province servent de fourrage dans une autre ou lorsque des bovins mi-gras élevés dans un secteur du pays vont terminer leur engraissement dans un autre secteur.